

# Antibiotiques : exclu ou pas?

## Un résumé des recommandations



**Note :** Ce tableau ne remplace pas les recommandations ou le diagnostic d'un médecin. Il a été construit à titre informatif seulement pour les personnes travaillant avec les enfants qui doivent décider de garder ou non un enfant au service de garde lorsque celui-ci prend des antibiotiques.

Situation	Recommandé d'exclure	Recommandé de NE PAS exclure
Un enfant de votre service de garde est malade. Il est vu par un médecin et celui-ci prescrit des antibiotiques à l'enfant pour 7, 10, 15 jours ou plus. Devrait-il fréquenter le service de garde le lendemain?		
Les antibiotiques ont été prescrits pour une otite.	<b>X</b> Si l'enfant ne peut suivre le rythme de sa journée à cause de la fièvre ou de la douleur intense qui ne se soulage pas avec l'acétaminophène.	<b>X</b> Si l'enfant suit le rythme. Une otite n'est pas contagieuse, c'est une complication. C'est l'état général de l'enfant qui est à observer.
Les antibiotiques ont été prescrits pour une pharyngite ou une amygdalite à streptocoques, la scarlatine ou de l'impétigo.	<b>X</b> Exclusion pour les premières 24 heures de traitement, pour diminuer le risque de contagion.	
Les antibiotiques ont été prescrits pour une conjonctivite.	<b>X</b> 24 heures, si c'est le troisième cas dans le groupe ou selon le diagnostic	<b>X</b> Si c'est le premier ou le deuxième cas dans le groupe.
Les antibiotiques ont été prescrits pour une infection respiratoire qui se complique par exemple une sinusite, bronchite ou pneumonie.	<b>X</b> Si l'enfant ne peut suivre le rythme de sa journée normalement à cause d'un mauvais état général.	<b>X</b> Si l'enfant suit le rythme et a un bon état général.
Les antibiotiques ont été prescrits pour la coqueluche.	<b>X</b> Jusqu'à 5 jours après le début du traitement pour diminuer le risque de contagion	
Les antibiotiques ont été prescrits sur une longue période pour un problème de santé particulier ou en attendant une opération.		<b>X</b> Si l'enfant suit le rythme et a un bon état général.
Les antibiotiques ont été prescrits pour une infection gastro-intestinale de nature bactérienne.	Selon les recommandations médicales	
Les antibiotiques ont été prescrits pour une raison non énumérée ci-dessus.	Selon les recommandations médicales	

Note : Germaction inc. ne fournit ni avis, ni services médicaux. Il met à la disposition des utilisateurs des données à des fins purement informatives. Elles n'ont pas pour objet de remplacer les conseils, traitements ou recommandations fournis par les professionnels de la santé.